
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des administrateurs du district de Villefranche (Rhône) transmettant leur arrêté de déchristianisation, lors de la séance du 21 frimaire an II (11 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse des administrateurs du district de Villefranche (Rhône) transmettant leur arrêté de déchristianisation, lors de la séance du 21 frimaire an II (11 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 312;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_43895_t1_0312_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

les charlatans religieux, les imposteurs politiques qui, seuls, avaient eu jusqu'à ce jour le privilège exclusif de se faire entendre, seront réduits à un silence que, pour le bonheur du monde, ils n'auraient jamais dû rompre.

« Nous envoyons auprès de vous des organes de la vérité, des zélés de la Révolution, des apôtres de l'évangile constitutionnel. Nous avons apporté dans leur choix le discernement et la maturité qu'exige l'importance de leur mission. Ils ont toute notre confiance, ils sont dignes de la vôtre. C'est par leur intermédiaire que nous voulons lier avec vous des communications journalières et fraternelles. Puissions-nous, par le concours réciproque de nos intentions et de nos efforts, disséminer les lumières, inoculer les principes, retremper les âmes, et nationaliser l'esprit républicain.

« Bons et paisibles cultivateurs, utiles et respectables citoyens, pères nourriciers de la patrie, reconnaissez en nous vos vrais amis; que votre légitime indignation remplace l'aveugle confiance que vous aviez vouée à des êtres qui vous trompaient par métier, ou vous avilissaient par intérêt.

« Des malveillants abusaient de votre bonne foi; des prêtres se jouaient de votre crédulité, pour perpétuer leur empire, des nobles prolongaient votre abjection pour alimenter leur orgueil.

« Les bons patriotes, les chauds républicains, les solides Montagnards que nous envoyons vers vous, vous rendront à la dignité de l'homme, en vous rappelant aux droits de l'égalité; ils vous parleront le langage de la raison, et le bandeau des préjugés se détachera de vos yeux; à leur voix les sombres nuages du fanatisme disparaîtront devant les rayons de la philosophie, les dogmes de la morale et le culte de la nature.

« Puissiez-vous recevoir et conserver les impressions régénératrices que nous les chargeons de vous transmettre; puissent-ils épurer, raviver l'esprit public, le monter à la hauteur des destinées de la République; et l'ébranlement général, la commotion révolutionnaire que nous venons d'éprouver dans nos foyers, y rendra la liberté immuable, en garantissant à jamais la félicité commune. »

II.

Les Montagnards de Rodez, réunis en Société républicaine, à leurs frères des départements du midi de la France.

Les esclaves stipendiés de Vienne et de Berlin, au lieu d'une conquête facile et d'une riche dépouille, trouvent sur nos frontières du Nord et du Rhin une résistance invincible et une destruction prochaine. Les départements de l'Ouest nous garantissent l'extinction totale des restes épars des fuyards de la Vendée. L'Espagnol cherche, en vain, à sortir de notre territoire, et ne peut empêcher l'invasion de ses frontières. L'impuissant Amédée ne marque plus parmi nos ennemis; Lyon est effacé de la liste des villes; et Toulon! Toulon existe encore!

« Et nous ne craignons pas que la République entière nous demande compte de ce retard! A nous, habitants du midi de la France; à nous,

qui sommes immédiatement appelés à punir ces infâmes Toulonnais, qui ont vendu la République impérissable à un Louis XVII qui n'existera jamais! A nous, chargés d'apaiser les mânes de Beauvais, de ce représentant du peuple lâchement assassiné par de féroces cannibales, autrefois connus sous le nom d'Anglais!

« Sans doute ce nouveau Régulus compte autant de vengeurs que de Français; sans doute ses bourreaux ont trop bien imité le machiavélisme et la cruauté des Carthaginois pour ne pas être un jour traités comme leurs modèles; et le Sénat de France plus puissant que celui de Rome, ne se montrera ni moins grand, ni moins implacable contre la Carthage moderne.

« Mais, citoyens, il faut des bras pour porter la foudre qui doit changer en un monceau de cendres les repaires des traîtres toulonnais. Il faut des bras, des armes, des matières premières, pour exterminer les sauvages d'Albion, pour balayer de dessus les mers les brigands et les pirates bretons qui les infestent, et chasser de Toulon ceux qui, y étant entrés par l'or, doivent en sortir par le fer.

« Nous venons, à l'exemple de nos frères de Franciade, d'ouvrir une souscription pour équiper plusieurs cavaliers. Nous avons nommé des commissaires pour aller chez tous les bons citoyens, les presser, au nom de la patrie, de déposer sur son autel toutes les matières de cuivre, d'étain et de fer qui peuvent seconder le triomphe de la liberté dans la guerre à mort que tout Français a déclarée à tous les tyrans et à toutes les tyrannies.

« Nous venons aussi d'ouvrir un registre où sont invités à s'inscrire ceux qui, se sentant pénétrés de la dignité du nom français, embrasés de l'amour de la gloire et de la liberté, de ces passions généreuses et conservatrices des républiques, se déclareront prêts à voler contre Toulon, au premier besoin, ou au moindre désir de la patrie.

« Ces sacrifices des vrais républicains, auxquels nous n'associons pas l'alliage impur des offrandes de l'aristocratie, qui ne doit avoir ni l'honneur du don, ni la faculté du refus, trouveront parmi vous des imitateurs, si vous ne nous avez déjà devancés; car les bons patriotes se rencontrent toujours dans le chemin de la liberté et les moyens d'en assurer le triomphe. »

Les administrateurs composant le directoire du district de Villefranche, département du Rhône, adressent à la Convention nationale deux exemplaires d'un arrêté qu'ils ont pris le 8 frimaire, pour achever d'exterminer le fanatisme: ils disent que la raison marche à grand pas dans leur district; que l'argenterie des cultes et les cloches arrivent à leur directoire: que les prêtres abjurent, ils en envoient l'état; que les municipalités et les comités révolutionnaires les secondent à merveille.

Insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'instruction publique (1).

Les habitants de la commune de Saint-Sauvant, département de la Vienne, invitent la Convention nationale à rester à son poste; ils de-

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 111.